

Maroc, le pouvoir rattrapé par ses démons

Appel

Une année vient de s'écouler depuis le déclenchement dans le nord du Maroc du plus grand mouvement de contestation citoyenne que le pays ait connu depuis l'arrivée au pouvoir en 1999 du roi Mohammed VI, suite au décès de son père Hassan II. Il dépasse en ampleur la mobilisation que le pays avait connue en 2011 lors du « printemps arabe », car il a fait sortir dans les rues hommes et femmes, toutes les classes d'âge, toutes les couches de la population. En outre, il s'est installé dans la durée et il a bénéficié dans l'ensemble du pays de multiples manifestations de soutien en sa faveur.

Le foyer de ce mouvement, appelé Hirak par ses initiateurs, est la région du Rif, dont le nom est entré dans l'histoire au début du siècle dernier grâce au combat qu'une fédération de ses tribus dirigée par Abdelkrim al-Khattabi avait mené contre l'armée espagnole d'occupation. Cette dernière a été défaite, et la région libérée en grande partie en 1921. Il aura fallu, quelques années après, l'intervention de centaines de milliers de soldats français commandés par le maréchal Pétain et prêtant main forte à l'armée espagnole, des bombardements massifs au gaz moutarde, pour venir à bout de cette révolte, inaugurale dans l'histoire de la lutte des peuples contre la domination coloniale.

Plus tard, juste au lendemain de l'indépendance, la population du Rif, désormais réputée pour son esprit frondeur, a été victime d'une répression sanglante de la part du régime dirigée par le général de triste mémoire, Oufkir, avec la participation directe de celui qui n'était encore que prince héritier, le futur roi Hassan II. Un décret royal (qui n'a d'ailleurs jamais été abrogé) avait été alors émis considérant le Rif comme une « zone militaire ».

L'autre facteur à prendre en considération lorsqu'il est question du Rif tient à l'attachement de ses populations à leur langue et leur culture amazighes marginalisées, voire niées pendant des décennies par le pouvoir central et même par une bonne partie de la classe politique. C'est ainsi qu'au cours du temps un sentiment profond d'injustice mais aussi de réelle fierté s'est ancré dans la conscience des Rifains.

C'est ce sentiment, ajouté aux frustrations partagées avec l'ensemble du peuple marocain, qui va éclater au grand jour suite à un événement atroce survenu le 28 octobre 2016 à Al-Hoceima, chef lieu de la région : la mort du marchand de poissons Mouhcine Fikri, broyé dans une benne à ordures alors qu'il tentait de sauver sa marchandise confisquée, « jugée impropre à la consommation », et ce en présence des agents d'autorité qui avaient ordonné ladite confiscation. Dès la diffusion de la nouvelle, l'indignation a été immense. Avec Al-Hoceima pour épice, un mouvement de protestation d'une puissance inédite va gagner toute la région et, au-delà, d'innombrables villes du Royaume.

Contrairement à la manœuvre savamment politique que le pouvoir avait orchestrée suite aux grandes manifestations qui ont eu lieu en 2011 lors du printemps arabe, en proposant au pays une nouvelle Constitution satisfaisant sur le papier et en partie quelques-unes des revendications du mouvement protestataire, cette fois-ci la réponse a été exclusivement sécuritaire, et d'une violence inégalée depuis l'instauration du nouveau règne. Loin de briser le Hirak, la répression n'a fait que l'amplifier et l'amener à se transformer tout en gardant son credo pacifiste. Le mouvement spontané du départ gagnera en organisation. C'est ainsi qu'il va créer les conditions d'une réflexion et d'un vaste débat démocratique citoyen qui débouchera sur l'élaboration d'une

charte et d'un cahier de revendications dont la lecture révèle une grande maturité politique, une conscience aiguë des problèmes auxquels la région est confrontée depuis des décennies. Les propositions formulées sont porteuses d'un projet social, économique, culturel et environnemental crédible et réalisable.

Déstabilisé par un mouvement aux méthodes de lutte inédites, ayant perdu selon toute évidence sa capacité de manœuvre habituelle, le pouvoir a été rattrapé par ses vieux démons, ceux qui avaient servi à martyriser le peuple marocain et ses forces vives sous le règne précédent. La répression qui s'est abattue sur les protestataires du Rif, les militants des associations des droits humains, les journalistes qui ont essayé d'informer l'opinion sur la réalité des faits, a eu recours aux mêmes méthodes qui avaient fait leurs preuves mutilantes dans le passé : usage systématique de la violence contre les manifestants, arrestations arbitraires, enlèvements, usage de la torture (avéré et confirmé dans plusieurs cas), menaces de viol, condamnation à de lourdes peines de prison y compris pour des mineurs, violation des droits de la défense, emprisonnement de prévenus et de condamnés dans des établissements pénitentiaires très éloignés de leur lieu de résidence, etc. Signalons toutefois une touche d'innovation à l'ère du numérique : l'orchestration, via les médias officiels et un nombre grandissant de supports officieux, journaux traditionnels ou en ligne, d'une propagande cherchant à minimiser et à justifier ladite répression, agitant insidieusement les spectres de la confrontation ethnique et du séparatisme, essayant de salir la réputation de certaines figures de proue du mouvement ou de certains journalistes.

Un an s'est écoulé depuis le déclenchement du Hirak du Rif et la mobilisation n'a pas baissé d'un cran. La répression non plus. Que doit-on en conclure ? Force est de constater que le combat pour la démocratie au Maroc est plus que jamais à l'ordre du jour. Le mouvement du Rif en est une éclatante démonstration. Avec lui, on peut dire que ce combat a mûri, a gagné en profondeur et en précision de tir. A l'opposé, le constat est plus qu'amer. Les quelques avancées en matière de libertés et de droits qui ont été arrachées de haute lutte au sortir des décennies les plus noires dans l'histoire du Maroc indépendant sont en train d'être remises en cause par un pouvoir qui se targue d'être exemplaire quant au respect des droits humains.

Nous, signataires de cet appel, estimons que le moment est venu d'une mobilisation de tous les démocrates qui ont « le Maroc au cœur » pour dénoncer la dérive sécuritaire des autorités marocaines et la répression qui n'a cessé de s'abattre sur les protestataires du Rif. Pour soutenir la lutte exemplaire du Hirak et donner le plus large écho à ses justes revendications. Pour exiger la libération de tous les détenus de ce mouvement citoyen qui a ouvert au peuple marocain une nouvelle voie dans son combat pour la dignité, la justice sociale et la démocratie.

Pour signer ce texte, veuillez utiliser cette adresse : laabi.appelrif@gmail.com

Premiers signataires :

1. Abdellatif Laâbi, écrivain (Maroc)
2. Gilles Perrault, écrivain (France)
3. Patrick Baudouin, avocat, président d'honneur de la FIDH (France)
4. Gilles Manceron, historien (France)
5. Fatiha Saidi, Sénatrice honoraire (Belgique)
6. René Gallissot, historien (France)
7. Nadia Essalmi, éditrice (Maroc)
8. Jacques Gaillot, évêque de Partenina (France)

9. Mohammed Berrada, écrivain (Maroc)
10. Maurice Buttin, avocat (France)
11. Bachir Ben Barka, président de l'Institut Mehdi Ben Barka (France)
12. Abderrahim Jamaï, président de l'association des barreaux du Maroc (Maroc)
13. François Salvaing, écrivain (France)
14. Najib Akesbi, économiste (Maroc)
15. Mireille Fanon-Mendes-France, membre de la Fondation Frantz Fanon (France)
16. Malik Salemkour, président de la Ligue des droits de l'Homme (France)
17. Khadija Ryadi, prix de l'ONU pour les droits de l'Homme (Maroc)
18. Marie-Christine Vergiat, eurodéputée (France)
19. Claire Panzani, historienne (France)
20. Embarak Ouassat, poète (Maroc)
21. Sietske de Boer, écrivain (Pays-Bas)
22. Gustave Massiah, Conseil international du Forum Social Mondial (France)
23. Nelcya Delanoë, historienne, écrivaine (France)
24. Ignace Dalle, journaliste et écrivain (France)
25. Pascal Lederer, directeur de recherche émérite au CNRS (France)
26. Patrick Farbiaz, Réseau Sortir du colonialisme (France)
27. Mohamed Hamadi, écrivain, metteur en scène (Belgique)
28. Sophie Bessis, historienne (Tunisie-France)
29. Aicha El Basri, ancienne diplomate des Nations Unies (Maroc)
30. Lydia Samarbakhsh, responsable Parti Communiste Français (France)
31. Hind Arroub, politologue (USA)
32. Rachid Khaless, écrivain (Maroc)
33. Claire Panzani, historienne (France)
34. Maâti Monjib, historien (Maroc)
35. Hassan Hadj Nassar, ancien exilé politique marocain (France)
36. Hocine Tandjaoui, écrivain (France)
37. Driss Allouch poète (Maroc)
38. Driss Chouika, cinéaste (Maroc)
39. Leila Chafai, journaliste et écrivaine (Maroc)
40. Serge Pey, poète (France)
41. Abdelhadi Said, écrivain (Maroc)
42. Jacob Cohen, écrivain franco-marocain (France)
43. Driss Ksikes, écrivain (Maroc)
44. Joseph Tual, grand reporter France Télévision (France)
45. Christophe Dauphin, écrivain (France)
46. Mohamed Nedali, écrivain (Maroc)
47. Hicham Mansouri, journaliste (France)
48. Asmahan Elbatraoui, traductrice (Egypte)

49. Hélène Jaffé, fondatrice de l'AVRE (France)
50. Hakim Noury, cinéaste (Maroc)
51. Bernard Ravenel, historien, président d'honneur de l'AFPS (France)
52. Sonia Dayan-Herzbrun, professeur émérite à l'université Paris Diderot (France)
53. Mustapha Brahma, secrétaire national de la Voie Démocratique (Maroc)
54. Hamma Hammami, Front populaire de Tunisie (Tunisie)
55. Aline Pailler, journaliste, ex-députée européenne (France)
56. Georges Yoram Federmann, psychiatre (France)
57. Abderrahim Afarki, bibliothécaire (France)
58. Pierre Boutry, responsable Afrique du Parti de Gauche (France)
59. Samia Ammour, féministe internationaliste (Algérie)
60. Bernard Dreano, CEDETIM (France)
61. Richard Greeman, ancien professeur de Columbia University (USA)
62. Jacques Alessandra, écrivain (France)
63. Larbi Maâninou, militant des droits de l'Homme (France)
64. Latifa El Bouhsini, universitaire, féministe (Maroc)
65. Zakaria Belhachmi, universitaire (France)
66. Rachid Filali Mknassi, universitaire (France)
67. Sddie Choua, artiste visuel (Belgique)
68. Hamid Majdi, militant des droits de l'Homme (Maroc)
69. Mouhieddine Cherbib, militant des droits de l'Homme (France)
70. Mohamed el-Moubaraki, militant associatif (France)
71. Abdallah Zniber, militant associatif (France)
72. Abdelhamid Amine, ex-président de l'AMDH, (Maroc)
73. Saddik Lahrach, militant associatif (Maroc)
74. Soufiane Sbiti, journaliste (France)
75. Said Fawzi, président de l'ASDHOM (France)
76. Younes Benkirane, auteur (France)
77. Raymond Benhaim, économiste (France)
78. Mohammed Belmaïzi, défenseur des droits humains (Belgique)
79. Abderrahman Nouda, écrivain (Maroc)
80. Mohamed Ben Yakhlef, conseiller municipal de Villeneuve Saint Georges (France)
81. Nour-eddine Saoudi, enseignant-chercheur (Maroc)
82. Rosa Moussaoui, journaliste à l'Humanité (France)
83. Lucile Daumas, retraitée (Maroc)
84. Marguerite Rollinde, militante associative (France)
85. Said Salmi, journaliste (Maroc)
86. Abdelaziz Nouaydi, avocat (Maroc)
87. Edouard Kleinmann, retraité (France)
88. Mohamed Bazza, président du réseau IDD (France)

89. Abdeslam Sarie, pensionné, blogueur (Belgique)
90. Youssef Tahri, poète (zajel marocain) (France)
91. Marie-Claire Crouzillat, vivante (France)
92. Driss El Korchi, militant associatif (Belgique)
93. Ali Dabaj, militant des droits de l'Homme (France)
94. Boualam Azahoum, association Elghorba (France)
95. Jean-Paul Lemarec, membre du bureau du MRAP (France)
96. Mohamed Bhar, artiste-musicien (France)
97. Agnes Cluzel, ex membre des Comités de lutte contre la répression au Maroc (France)
98. Jean-Claude Amara, porte parole de Droits devant !! (France)
99. Youssef Haji, travailleur social (Maroc)
100. Azeddine Akesbi, professeur économiste (Maroc)
101. Nezha Chami-Ouaddane, élue municipale (France)
102. Abdelmajid Baroudi, chercheur et acteur associatif (Maroc)
103. Mustapha Majdi, militant associatif (France)
104. Abdou Berrada, militant des droits de l'Homme (Maroc)
105. Amina Boukhalkhal, coordinatrice du secteur Femmes de la Voie Démocratique (Maroc)
106. Saïd Sougty, vice-président de l'ASDHOM (France)
107. Saïdi Nordine, militant Décolonial, Bruxelles Panthères (Belgique)
108. Ibtissame Lachgar, militante des droits humains, co-fondatrice du M.A.L.I (Maroc)
109. Hamid Manie, ex membre des Comités de lutte contre la répression au Maroc (France)
110. Maryse-madeleine Ferrand, retraitée de l'éducation nationale (France)
111. Hamid Bouserhir, militant des droits humains (Belgique)
112. Houria Bouteldja, responsable du Parti des Indigènes de la République
113. Abdelghani Ghalfi, militant associatif et secrétaire général du syndicat Les Travailleurs du Taxi
114. Nadine Benzekri, enseignante, militante des droits humains (France)
115. Hamid Benzekri, retraité, militant des droits humains (France)
116. Mohammed Kchikech, enseignant (France)
117. Souad Chaouih, présidente de l'Association des Marocains en France-Fédération
118. Abdeslam Ghalbzouri, militant de l'immigration (France)
119. Ahmed Faouzi, militant syndical, CGT action sociale (France)
120. Amina Ibnou-Cheikh, directrice du journal le Monde Amazigh (Amadal Amazigh)
121. Youssef Mezzi, militant d'ATTAC (Maroc)
122. Abderrahim Afarki, bibliothécaire (France)
123. Claire Garrone, chef de chœur EVCG-Montpellier (France)
124. Ghani Niame, militant (France)
125. Rachid Raha, président de l'Assemblée Mondiale Amazighe (France)
126. Samir Bensaid, citoyen (Maroc)
127. Ahmed Dahmani, défenseur des droits humains (France)
128. Hayat Berrada Boustia, défenseuse des droits humains (France)

129. Pierre Peuch, militant associatif, retraité (France)
130. Rachid El Manouzi, militant des droits de l'Homme (France)
131. Brahim Ouchelh, militant des droits de l'Homme (France)
132. Kamel Labidi, journaliste (Tunisie)
133. Hnia Boufarachan, activiste sociale (Maroc)
134. Abderrahim Noureddine, militant associatif (France)
135. Saïd El Amrani, activiste des droits humains et du Hirak (Belgique)
136. Mohamed Bentahar, militant associatif et consultant (France)
137. Najib Ouja, ingénieur (France)
138. Ahmed Lamihi, pédagogue et écrivain (Maroc)
139. Brigitte Delmert, défenseure des droits humains (Belgique)
140. Abderrahim Mhassni, défenseur des droits humains (Belgique)
141. Bachir Moutik, militant associatif (France)
142. Fouad Rhouma, anthropologue (Maroc)
143. Najib Ouarzazi, militant des droits de l'Homme (France)
144. Arlette Bonnet, retraitée (France)
145. Véronique Valentino, responsable de l'actualité du quotidien l'Autre Quotidien
146. Saïd Bouamama, sociologue et militant du FUIQP (France)
147. Robert Kissous, président de l'association Rencontres Marx (France)
148. Ahmed Saadani, militant des droits humains (Maroc)
149. Mohammed Nadrani, ancien disparu du groupe Bnouhachem (Maroc)
150. Jamal Khairi, écrivain (Maroc)
151. Gilles Lemaire (France)
152. Nasser Dutour, présidente de la FEMED (France)
153. Roseline Vachetta, présidente du Centre d'Information Inter Peuples-Grenoble (France)
154. Tewfik Allal, militant associatif (France)
155. Omar Brouksy, écrivain (Maroc)
156. Abderrafih El Bakkali, économiste (France)
157. Michèle Fay, enseignante (France)
158. Gérard Fay, géographe (France)
159. Abdehamid Reddahi, enseignant (Maroc)
160. Marie-Paule Geney, association Maroc Solidarités Citoyennes (France)
161. Marc Ollivier, association Maroc Solidarités Citoyennes (France)
162. Touriya Fili Tullon, enseignante chercheuse à l'université Lyon 2 (France)
163. Sylvie Ringard, professeur documentaliste (France)
164. Alima Boumediene-Thierry, avocate et militante associative (France)
165. Marie-Josée Fressard, association Solidarité Maroc 05-Gap (France)
166. Najat Tahani, maître de conférences et militante associative (France)
167. Olivier Besancenot, ancien candidat à l'élection présidentielle (France)
168. Philippe Poutou, ancien candidat à l'élection présidentielle (France)

169.Christine Poupin, porte parole du NPA (France)

170.Alain Krivine, membre du NPA (France)

171.Julien Salingue, membre du NPA (France)